



## Présentation des variantes de projet 3/3

### Choix de la variante proposée

Les variantes ont fait l'objet d'une comparaison basée sur la réponse aux objectifs généraux du projet et sur les critères socio-économiques, environnementaux, paysagers et financiers.

Elles ont également fait l'objet de tests circulatoires.

Variante	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5	Variante 6	Variante 7
<b>DESSERTE DES ZONES D'ACTIVITÉS ET IMPACT SUR LEUR DÉVELOPPEMENT</b>	<b>X</b> La variante ne répond pas aux objectifs d'une bonne desserte des futures zones d'activité et d'amélioration des conditions de circulation.			<b>✓</b> Les accès aux futures zones d'activités et les conditions de circulation seront favorables.			
<b>AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAFIC</b>	<b>X</b> Le nouvel échangeur est très saturé.	<b>⊖</b> Le nouvel échangeur reste partiellement saturé le soir.		<b>✓</b> Les échanges avec l'A55 se font dans des conditions favorables.			
<b>POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES MODES DE TRANSPORT ALTERNATIFS</b>	<b>X</b> La saturation de l'échangeur est très défavorable au développement des Transports en Commun.			<b>⊖</b> Les saturations étant limitées, la desserte par Transports en Commun est favorisée par rapport aux variantes 1 à 3.			
<b>GESTION DES RESSOURCES EN EAU SUPERFICIELLES</b>	<b>X</b> Dégradation de la situation actuelle : seules les eaux du giratoire seront traitées.	<b>⊖</b> La mise en place d'un système de traitement sur les voies neuves permet de traiter les eaux de ruissellement et compense partiellement les effets de la variante 1.			<b>✓</b> Les eaux de quatre bretelles seront traitées qualitativement. Cette disposition compense les effets de l'accroissement de trafic.		
<b>FAUNE ET FLORE</b>	<b>⊖</b> Le giratoire est installé sur une zone où sont recensées des espèces faunistiques et floristiques protégées.		<b>⊖</b> La bretelle de sortie de Martigues vers Carry est sur une zone où est recensée une espèce protégée. Le déplacement du giratoire permet d'éviter les impacts de la variante 1.		<b>X</b> La voie de tourne à droite spécifique (shunt RD9 vers A55 Marseille) est installée sur une zone où sont recensées plusieurs espèces faunistiques et floristiques protégées. L'adaptation au terrain naturel permet de réduire les impacts.		
<b>PAYSAGE - SITES CLASSÉS ET INSCRITS</b>	<b>✓</b> Le projet est hors du site classé.		<b>⊖</b> Le projet jouxte le site classé au niveau du giratoire et du shunt.				
<b>COÛT DE RÉALISATION</b>	3,4 millions €	4,9 millions €	7 millions €	9,3 millions €	9,9 millions €	10,4 millions €	8,5 millions €

Il apparaît que les variantes 5, 6 et 7 sont celles qui répondent le mieux aux objectifs généraux du Maître d'Ouvrage, et qu'en outre elles présentent des avantages sur les thématiques hydraulique et socio-économique.

Par contre elles doivent faire l'objet d'adaptations sur les thématiques faune - flore et paysage pour répondre à ces enjeux.

► L'aménagement proposé correspond à la variante 7 car elle offre **le meilleur compromis entre le niveau de service aux usagers, le respect des enjeux environnementaux et le coût financier.**



## Echangeur entre A55 et RD9

COMPLÉMENT POUR LA DESSERTE DES ZONES D'ACTIVITÉS